

Metz, le 27 mars 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Laurent Staab
Tél : 03 87 34 34 30
E-mail : laurent.staab@moselle.gouv.fr

M. le maire de Thionville
Mairie de Thionville

BP 30352 - Rue Georges Ditsch 57125 Thionville

OBJET : Dossier de déclaration concernant le projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux sur la commune de Thionville

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\3220_Remblai\THIONVILLE\Cengiz\DLE déc 2022

N° dossier : n° GUN-2022-011

P.J. :

Monsieur le maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) concernant l'opération suivante :

- projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux sur la commune de Thionville déposé par la SARL Cengiz promotion Immobilière 20 allée du Château Gassion 57100 Thionville

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- une copie du récépissé de déclaration daté du 12 janvier 2023
- une copie du courrier d'accord tacite à la réalisation de l'opération daté du 22 mars 2023
- un dossier de déclaration

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration. A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau



Céline Dellinger